



COMMUNIQUE DE PRESSE

CITES EN CHAMPAGNE ADOPTE SES BUDGETS 2009

23/12/08

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne du mercredi 17 décembre 2008, a adopté les budgets 2009.

Le contrat d'agglomération 2004-2007 signé entre la Communauté d'Agglomération et l'Etat, la région Champagne-Ardenne, le Département de la Marne a permis de générer plus de 170 M€ d'investissements dont notamment la réalisation de la 1^{ère} tranche du boulevard périphérique Nord-Ouest (4,7 kms et 15,1 M€ TTC), la construction d'une nouvelle patinoire (7,8 M€).

Si les investissements 2008 de la Communauté d'Agglomération ont été marqués par la fin de ce cycle d'investissement (7,7 M€ de crédits pour l'achèvement du boulevard périphérique), le budget 2009 peut être qualifié de budget de transition.

En effet, la signature de l'accord cadre entre la Région Champagne-Ardenne et la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, le 12 décembre 2008 témoigne de la volonté partagée d'engager une dynamique nouvelle.

Cette dynamique s'appuie sur un projet de territoire approuvé par l'ensemble des élus communautaires, et s'articule autour de 3 objectifs stratégiques :

- ☞ Le renforcement de l'attractivité du territoire par l'amélioration de la desserte, la valorisation de son positionnement, la construction d'un territoire compétitif
- ☞ La recherche d'un meilleur équilibre par la revitalisation du centre-ville, la redynamisation des quartiers, le rééquilibrage de l'habitat
- ☞ La préservation de l'environnement par la requalification des espaces verts urbains, la promotion des déplacements doux

D'ors et déjà, des projets sont identifiés, des financements définis et en particulier pour la rénovation urbaine des quartiers Orléans et La Bidée en Rive gauche (54,7 M€ TTC avec démolition de 183 logements, réhabilitation de 463 logements, reconstruction de 183 logements – participation de l'ANRU de 13,2 M€)



Le budget primitif 2009 de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne s'établi à 57,8 M€ :

☞ Budget principal :	43,2 M€
☞ Budget annexe de l'assainissement :	6,0 M€
☞ Budget annexe des transports :	6,2 M€
☞ Budget annexe du lotissement Prévert :	2,4 M€

Ce budget primitif tient par ailleurs compte de l'entrée de la commune de La Veuve, arrivée qui permet notamment au territoire communautaire de disposer d'une nouvelle zone économique au carrefour des autoroutes A4 et A26.

Le budget principal s'équilibre à 33,6 M€ en fonctionnement et 9,6 M€ en investissement. La fiscalité (TP et TEOM) est stable et génère près de 68% des recettes de fonctionnement. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et en particulier des charges à caractère général et des charges de personnel permet d'une part d'accroître les accompagnements de la Communauté d'Agglomération (près de 3,0 M€ de subventions de fonctionnement soit +5,7% à périmètre constant) et d'autre part de porter à près de 3,0 M€ la capacité d'autofinancement brute (augmentation de 53% par rapport à 2008).

Les principaux investissements de 2009 concernent les travaux de voirie (2,4 M€ et notamment pour la rénovation urbaine de la rive gauche et les zones économiques), l'aménagement des bâtiments communautaires (0,8 M€ avec la modernisation de la piscine olympique et l'aménagement d'un centre d'accueil environnemental). La Communauté d'agglomération apportera en 2009 son soutien à la Ville de Châlons-en-Champagne pour la rénovation du parc des expositions.

La reconstruction de la station d'épuration de Châlons-en-Champagne s'est achevée en 2006 (plus de 25,0 M€). Au cours des années 2007 et 2008, le Conseil de la Communauté a axé ses interventions vers la rénovation des stations d'épuration de l'Epine et Saint-Etienne-au-Temple, la lagune de Moncetz-Longevas. La stratégie d'investissement validé par le bureau communautaire met en évidence la nécessité au cours des 20 prochaines années de moderniser le réseau d'assainissement, d'accompagner les extensions urbaines ; ces investissements sont estimés à 70 M€. En 2009, près de 2,7 M€ seront consacrés à la rénovation des réseaux.

Avec près de 4 000 000 de passagers par an, le réseau de transport urbain de la Communauté d'Agglomération se place parmi les plus performant des villes moyennes. Les perspectives d'investissements visent à réaliser la mise en accessibilité du réseau (près de 2,0 M€ en 7 ans), le renouvellement du matériel roulant (3,5 M€ en 6 ans). En 2009, les investissements s'élèvent à 0,6 M€ (acquisition d'un bus standard, mise en accessibilité du réseau).

Contact presse : Jérôme MAT
03.26.26.17.80